



---

# LETTRES D'EUROPE & ENTREPRISES

Février 2020 – n°81

## SOMMAIRE

<b>Vœux 2020</b> <i>par Dominique Bertrand et toute l'équipe d'Europe &amp; Entreprises</i>	P. 2
<b>Quel avenir l'Europe a-t-elle encore pour nos entreprises ?</b> <i>par Philippe Laurette et Bruno Vever</i>	P. 3
<b>Après-Brexit : Mais où le Conseil européen mène-t-il l'Union ?</b> <i>par Bruno Vever</i>	P. 7
<b>Europe 28-1 = L'Europe en mode play !</b> <i>par François-Xavier Bellest</i>	P. 12
<b>Informations sur l'Association</b>	P. 16





Association loi 1901



L'Europe doit mener sa transformation vers un monde digital : 2020 va être l'année de défis inédits avec le projet de loi sur le Digital Services Act, et la proposition d'un nouveau modèle social à l'économie Digitale.

L'Entreprise européenne aspire à saisir les opportunités de l'ère numérique dans des limites éthiques et sûres. Le défi numérique sera au cœur de notre propre transformation et de nos priorités d'action et de réflexion de 2020.

Enfin, d'autres sujets européens auront un fort impact sur l'entreprise et le social, telle la réorientation européenne d'après-Brexit, et concentreront nos réflexions et actions de cette année qui fêtera aussi les 70 ans de la première étape de la création de l'Union Européenne voulue par Robert Schuman et Jean Monnet.

Dans ce contexte, fidèle à ses fondamentaux, tournée vers la jeunesse et le monde des entreprises, Europe & Entreprises vous souhaite une excellente année 2020, prospérité et réussite pour développer vos entreprises.

*Dominique BERTRAND et toute l'équipe d'Europe & Entreprises,  
Europe & Entreprises, l'association qui relie le monde de l'Europe aux citoyens entrepreneurs.*

Nous écrire : Maison de l'Europe de Paris – 29, avenue de Villiers – 75017 Paris – France



## QUEL AVENIR L'EUROPE

### A-T-ELLE ENCORE POUR NOS ENTREPRISES ?

Philippe LAURETTE & Bruno VEVER

---

La construction européenne connaît une mauvaise passe : depuis une bonne décennie son intégration ne progresse plus et les tensions s'accroissent entre ses Etats comme dans l'opinion, tant sur la gestion du présent que la préparation de l'avenir.

Les entreprises européennes, aux prises avec une mondialisation qui n'attendra pas que l'Europe se ressaisisse, sont particulièrement handicapées par cette situation. Certes les libertés européennes déjà acquises ont consolidé leurs capacités à s'adapter aux mutations d'une concurrence mondialisée. Mais pour combien de temps et dans quelles conditions si l'Europe devait échouer à parachever son unification ?

La question aurait paru incongrue il y a quinze ans, quand l'Europe achevait son marché unique, mettait en place sa monnaie unique et s'élargissait aux pays de l'Est libérés d'un communisme en faillite. Mais dans le monde d'aujourd'hui, où cette Europe paraît douter et perdre pied, elle prend une résonance et une pertinence nouvelles.

Car le contexte s'est fortement aggravé pour l'Europe, avec :

- . le durcissement d'une concurrence internationale tous azimuts,
- . l'accélération de mutations technologiques où elle n'apparaît plus pionnière,
- . une remise en question par la présidence Trump des relations transatlantiques,
- . un voisinage pétrifié avec la Russie de Poutine, comme avec la Turquie d'Erdogan,
- . des migrations méditerranéennes de plus en plus massives et incontrôlées,
- . un enlisement institutionnel sous le poids du nombre et des défis à affronter,
- . une défiance mutuelle croissante des gouvernements nationaux,
- . une montée spectaculaire de l'euro-scepticisme dans les opinions,

. *et bien sûr le défi inédit d'une sécession britannique aussi délétère qu'interminable.*

Dans cette situation assombrie, un réconfort subsiste : aucun autre Etat membre n'est aujourd'hui disposé à imiter un Brexit qui apparaît de plus en plus, à la confusion même de ses initiateurs, comme le contre-exemple à ne pas suivre.

De même, si l'euroscpticisme a effectivement progressé au sein des opinions, un examen attentif des récentes « consultations citoyennes » sur l'Europe en France comme chez nos voisins fait ressortir un autre constat également instructif : les reproches ne concernent guère ce que l'Europe a fait, mais ce qu'elle n'a pas fait !

Ce constat, nos entreprises ne pourront que le partager pleinement. Car cette Europe immobile au milieu du gué, ne sachant plus avancer sans pouvoir non plus reculer, inflige aux entreprises européennes, comme à tous les Européens, une situation aussi inconfortable aujourd'hui qu'intenable à terme. Jugeons-en :

- . des libertés économiques sans encadrement fiscal ni social à la hauteur,
- . une union monétaire sans véritable union économique ni financière,
- . un marché commun sans préférence européenne avérée,
- . une politique commerciale externe unique et sans solidarité sur les marchés tiers,
- . des ambitions écologiques affichées mais sans politique énergétique commune,
- . une politique européenne de concurrence dépourvue de stratégie industrielle,
- . un budget européen plafonné très en deçà des impératifs d'économie d'échelle,
- . un contrepois utile aux abus étatiques mais peu de protection commune efficace.

Tous ces déséquilibres relèvent en fait d'un triple déficit des politiques européennes :

- . une incapacité à affirmer une identité collective forte par-delà les enjeux nationaux,
- . un manque de cohérence de politiques européennes trop cloisonnées,
- . un refus persistant d'identifier nos erreurs collectives pour ne pas les rééditer.

Citons en exemple de tels travers l'illusion de la « stratégie de Lisbonne » adoptée en 2000 qui visait à faire de l'Europe en 2010 l'économie la plus intelligente et la plus compétitive du monde par des échanges de « bonnes pratiques », aux dépens d'un achèvement actif de l'intégration, illusion renouvelée dix ans plus tard par une stratégie Europe 2020 basée sur les mêmes erreurs, jamais méditées, et promise à un même échec, hélas mérité !

Pour redonner toutes ses chances à l'avenir de l'Europe et remobiliser nos entreprises sur des ambitions communes, on ne pourra pas s'abstraire d'une redécouverte des conditions ayant permis nos succès originaux, à savoir :

- . un projet ambitieux apte à mobiliser les énergies,
- . une méthode efficace permettant des résultats concrets,
- . une confiance mutuelle à l'appui d'une dynamique de réussite.

Sans affirmation cette fois d'une identité européenne forte, appuyée sur des moyens décisionnels majoritaires, des disciplines collectives respectées, des économies d'échelle optimisées et des rééquilibres fiscaux et sociaux justifiés, il n'y aura guère de chance de succès.

Parmi ces impératifs, on citera comme priorités pour les entreprises :

- . une union monétaire et financière renforcée, avec un véritable trésor européen,
- . des règles de concurrence plus favorables à l'émergence de champions européens,
- . des statuts européens enfin disponibles pour les entreprises et les associations,
- . des réseaux européens de sous-traitances attractifs aux PME,
- . un cadre fiscal commun harmonisant les assiettes et rapprochant les taux,
- . une politique de sécurité intégrée appuyée sur des préférences communautaires,
- . un renforcement parallèle des programmes technologiques communs,
- . un budget européen dé plafonné, assurant les économies d'échelle requises,
- . un dialogue social refondé, respectant l'autonomie des partenaires sociaux.

Sans réponse des décideurs européens à ces attentes, les entreprises européennes finiront par se trouver contraintes, face à la concurrence internationale, de jouer chacune leur va-tout indépendamment des intérêts collectifs européens, accélérant les transferts technologiques et les délocalisations industrielles, fiscales et sociales hors d'Europe, tout en continuant à profiter des débouchés du marché européen, dans la mesure toutefois où ce marché demeurera suffisamment solvable à terme.

Dans pareille hypothèse, beaucoup d'entreprises européennes pourront certes survivre dans la mondialisation, mais en devenant de moins en moins européennes, et sans doute de moins en moins intimement liées aux attentes légitimes et aux besoins vitaux des Européens eux-mêmes. Cette mondialisation sans stratégie européenne serait sans doute tout sauf heureuse pour les Européens de demain...



---

Jean-Claude Juncker s'était présenté il y a cinq ans comme le président d'une Commission européenne de la « dernière chance ». Mais aujourd'hui nos entreprises n'ont plus cinq ans à perdre dans l'illusion d'une énième dernière chance. Elles attendent de la nouvelle présidente de la Commission non des discours ou des formules de communication mais des engagements, des actes et des gages de confiance. Elles attendent de l'Europe le seul langage que les entrepreneurs peuvent comprendre : des ambitions claires, des objectifs concrets, des moyens efficaces, une décentralisation intelligente, un partenariat opérationnel, un monitoring sans failles. Car l'entreprise Europe ne saura assurer son avenir et celui des Européens sans s'appliquer à elle-même les mérites irremplaçables des vraies valeurs entrepreneuriales.

Bruno Vever, vice président,  
et Philippe Laurette, délégué général d'Europe et Entreprises.

Cet article a été édité dans la revue de l'ANDRH – Personnel N°599 – octobre 2019.



## APRES-BREXIT :

### MAIS OU LE CONSEIL EUROPEEN MENE-T-IL L'UNION ?

Bruno VEVER

---

Les élections britanniques du 12 décembre auront ouvert la voie à un Brexit effectif fin janvier 2020, aux conditions stipulées dans l'ultime accord concédé à Boris Johnson par le Conseil européen, le Parlement européen ne pouvant que les entériner sitôt confirmé l'aval du Parlement britannique.

C'est après avoir maintes fois affirmé son refus de rouvrir le précédent accord conclu avec Theresa May, soulignant qu'il était sans alternative malgré les tergiversations de Westminster, que le Conseil européen aura fini par caler dans son bras de fer avec Boris Johnson, à quelques jours de la n-ième échéance. Confrontée à l'imminence d'un « no deal », sa présidence en fin de mandat multiplia les pressions sur une Commission européenne en fin de parcours pour explorer d'inédites concessions. Et le Conseil européen réuni en urgence le 17 octobre en vint ainsi à admettre que des douanes britanniques sorties de l'union douanière puissent accorder ou non les privilèges du régime communautaire, donc d'une libre circulation sans contrôle à l'intérieur de l'Union européenne, pour telles ou telles importations d'une Irlande du Nord elle-même sortie de l'union douanière !

Les craintes de rétablir une frontière intra-irlandaise et de rallumer le conflit entre les deux communautés, comme celles d'assumer toutes les conséquences d'un « no deal », avaient certainement leurs justifications. Mais le Conseil européen n'en a pas moins jeté là le bébé avec l'eau du bain, avec la complicité d'une Commission de plus en plus assujettie en pratique à une « raison d'Etats », alors même que le traité ne la rend responsable que devant le Parlement européen. Ce faisant, le Conseil européen aura achevé de brouiller les cartes de l'identité, du fonctionnement et des objectifs d'une Union européenne dont il était censé être le garant mais où il aura fini par additionner le pire après le meilleur...

Rappelons que c'est en 1975, à l'initiative de Valéry Giscard d'Estaing et d'Helmut Schmidt, que l'Europe des Neuf s'était dotée d'un Conseil européen réunissant régulièrement les chefs d'Etat ou de gouvernement, succédant à différents sommets ad hoc. Suite aux particularités de la Vè république, seule la France se trouva représentée par son chef d'Etat. Certains virent dans la création de ce Conseil européen l'embryon d'un gouvernement fédératif capable d'orienter, d'encadrer et d'activer une construction européenne dont le marché commun ne pouvait être qu'une étape et un moyen, et non pas une fin en soi. Jean Monnet lui même, infatigable artisan de l'intégration, en prit prétexte pour

dissoudre son Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe, estimant qu'il ne pourrait avoir de meilleur successeur.

Dans un premier temps, le Conseil européen parut tenir ce rôle et les promesses allant avec : sa décision d'élire le Parlement européen au suffrage universel ouvrit la voie à une Europe plus démocratique, et celle de créer le système monétaire européen relança l'intégration économique. S'appuyant sur une Commission Delors efficace et inspirée, rompant avec l'excès d'attentisme des précédentes, le Conseil européen parvint même, en contournant des préventions britanniques qui lui coûtèrent un chèque annuel et quelques exemptions, à s'entendre sur l'achèvement du grand marché intérieur sans frontières, puis sur la mise en place de l'union monétaire, miraculeusement activée par la réunification allemande, préjudant elle-même à l'élargissement continental.

Ayant contribué à tant de succès historiques, le Conseil européen fut officialisé par le traité de Lisbonne de 2007 qui, sans l'inclure dans le circuit formel de décision et de contrôle interinstitutionnel, lui confirma un rôle général d'orientation et d'impulsion de l'Union, le dotant d'un président à temps plein élu par ses pairs. L'Union s'était-elle enfin dotée du numéro de téléphone qu'avait vainement cherché Henry Kissinger ?

Plusieurs crises aiguës (cf. subprimes, dette grecque, conflit ukrainien) donnèrent au Conseil européen l'opportunité d'assumer un rôle improvisé d'arbitrage voire de sauvetage, activé par des implications franco-allemandes d'urgence. Mais ces succès ponctuels n'empêchèrent pas son officialisation de coïncider fâcheusement avec une évolution générale de l'Union européenne contraire à l'objectif annoncé, notamment ces quinze dernières années, avec une vision de l'avenir de plus en plus brouillée et une dynamique collective de moins en moins assurée, comme si le Conseil européen avait fini par atteindre son plafond de verre.

De nombreux motifs peuvent être avancés pour cette détérioration : poids du nombre et de la diversité, contraintes d'une recherche systématique du consensus, avec un principe dominant d'unanimité quand les autres institutions sont soumises à des règles majoritaires, changements de personnalités et de complicités, voire d'engagements et de valeurs concernant l'Europe, dégradation de la confiance mutuelle, montée de l'euro-scepticisme dans un nombre croissant d'Etats membres, primauté pour les participants de leurs mandats nationaux, accentuée par une permanence chronique des périodes électorales pour les uns puis pour les autres.

Le Conseil européen se vit également de plus en plus encombré par une remontée croissante d'arbitrages sur des dossiers plus techniques ou comptables que stratégiques, ce qui contribua en pratique non pas à accélérer mais à gripper, freiner et parfois même bloquer des mécanismes de décision qui fonctionnaient plutôt moins mal jusque là. En témoignent les communiqués de moins en moins marquants et les arbitrages de plus en plus minimalistes émanant du Conseil européen, au détriment des perspectives volontaristes et ambitieuses qu'il était censé dégager.

Pire encore, par-delà cette baisse constante de hauteur de vues et de tonus décisionnel, la crise du Brexit aura vu, ces dernières années, le Conseil européen engager d'authentiques remises en cause de l'acquis communautaire. Les concessions faites à Boris Johnson en octobre dernier n'auront pas été les premières de la série : d'autres tout aussi contraires à la lettre comme à l'esprit communautaire



avaient été faites à David Cameron près de quatre ans auparavant en vue de se concilier les électeurs britanniques à l'approche du fatal référendum.

Même rendues caduques par le vote pro-Brexit des électeurs, il n'est pas sans intérêt de rappeler ces compromissions : renonciation explicite à une Union de plus en plus étroite, non-paiement par le Royaume Uni d'allocations sociales aux résidents européens non-britanniques, mise en cause possible d'une réglementation communautaire par une contre-majorité de députés nationaux des Etats membres, égalité de traitement d'autres monnaies européennes que l'euro. Bref un esprit très « munichois » digne de l'avertissement churchillien : « vous aviez le choix entre le déshonneur et la guerre, vous avez choisi le déshonneur et vous aurez la guerre ».

Alors que penser de cette déconcertante mutation du Conseil européen passé d'un rôle moteur de l'Union il y a quarante-cinq ans au grippage voire à l'immobilisation de celle-ci depuis quinze ans avant de finir par enclencher la marche arrière ? L'élargissement à près de trente Etats membres a certes joué son rôle dans cette détérioration, mais moins sans doute en lui-même que suite à la mise en défaut des pays fondateurs, principalement la France et l'Allemagne, pour s'y adapter. Alors qu'un noyau central fort autour de ces deux pays avait dans un premier temps permis de structurer le Conseil européen sur de grands projets communs, un relâchement croissant des relations franco-allemandes, qu'on pourra faire remonter, malgré l'affichage des deux côtés, au bouleversement sans doute mal assumé de la réunification, aura largement contribué à faire échouer l'encadrement fédératif qu'appelaient tant l'élargissement que l'approfondissement de l'Union européenne.

L'échec au pied du mur de la relation franco-allemande a conduit à une immobilisation de l'Union européenne quand tout changeait autour d'elle. Cette paralysie, face à une redistribution des cartes à l'échelle mondiale et une compétition démultipliée, est devenue un facteur décisif de la montée de l'euro-scepticisme. Et celui-ci n'a fait, de façon paradoxale, que conforter les dirigeants du Conseil européen dans leurs réticences face à toute nouvelle perspective d'intégration.

Les consultations citoyennes sur l'Europe menées il y a un an ont pourtant fait ressortir clairement que les principaux reproches adressés à celle-ci visent non pas ce qu'elle a fait mais bien ce qu'elle n'a pas fait et ne parait pas en mesure de faire face aux exigences, et donc aux attentes, concernant la sécurité, l'équité, la protection, la cohérence, la transparence, les économies d'échelle. Mais le Conseil européen s'est révélé impuissant à rééquilibrer par de nouvelles avancées les acquis inachevés, acquis devenant de ce fait de plus en plus perméables aux critiques : une liberté des capitaux sans encadrement fiscal, une liberté des échanges sans harmonisation sociale, un marché unique sans douaniers européens, une compétition commerciale sans intégration économique, une monnaie unique sans solidarité financière, etc...

Au lieu de contribuer à assurer ces nécessaires rééquilibrages par plus d'unification européenne, le Conseil européen aura laissé les Etats membres libres d'appliquer leurs propres solutions nationales, sous couvert d'émulation mutuelle et d'échanges de « bonnes pratiques », aggravant de ce fait tous les déséquilibres. La « stratégie de Lisbonne », adoptée en 2000 sur ces principes puis reconduite dix ans plus tard sur les mêmes bases à l'horizon 2020, entérina cette authentique neutralisation européenne. On ne pouvait dès lors guère attendre du Conseil européen qu'il ouvrit les chantiers stratégiques

inexplorés, tels qu'une sécurité et une défense commune ou un reformatage du budget européen assurant une synergie des moyens.

Aujourd'hui l'urgence est là. Car le Conseil européen, après avoir concédé à Boris Johnson des dispositions qui fragilisent l'Union de façon unilatérale, se retrouve face à la perspective, non dissimulée par ce dernier, d'une zone franche britannique à ses portes exacerbant les conditions fiscales, sociales et environnementales d'une concurrence aussi dérégulée qu'intrusive. A nouveau présidé par un ancien premier ministre belge, Charles Michel, par quel miracle le Conseil européen pourrait-il retrouver la vision, l'ambition, la dynamique et la cohésion qui lui ont tant fait défaut ces dernières années ?

Par-delà cette présidence d'un poids volontairement mesuré, la question franco-allemande apparaît de plus en plus décisive, en même temps qu'elle devient de plus en plus préoccupante. Outre des relations trop distanciées et des compréhensions mutuelles toujours difficiles, des divergences ouvertes sont apparues sur des sujets majeurs, tels que l'ouverture du commerce transatlantique, le renforcement de l'union monétaire, les reports du Brexit ou l'avenir de l'OTAN. Les promesses du traité bilatéral d'Aix la Chapelle, conclu il y a juste un an, peinaient déjà à donner un nouveau souffle à l'original de 1963. Elles apparaissent aujourd'hui de plus en plus éventées.

Avec le départ d'un partenaire britannique qui participait malgré tous ses travers à une triangulation équilibrante, à défaut d'avoir été dynamisante, entre les trois premiers Etats du Conseil européen, comment assurer qu'un face à face sans plus de dérivatif entre la France et l'Allemagne ne ravive, dans cette Europe en panne de projet comme de repères, de vieilles méfiances, des incompréhensions croissantes voire des animosités refoulées ? Plus encore, alors que la France se plait à agiter l'impératif d'une « souveraineté européenne », qui impliquerait pour l'Allemagne des concessions inédites pour reformater l'union économique et monétaire, s'investir dans une défense collective autonome et affirmer une solidarité européenne dans la mondialisation, comment amener cette Allemagne à sortir de ses multiples réserves pour s'engager dans des chantiers aussi décisifs qu'en panne sans lui ouvrir, trente ans après la réunification et soixante-quinze ans après la fin de la seconde guerre mondiale, l'accès à un statut non discriminatoire correspondant à sa situation actuelle ?

Dès lors ne serait-il pas temps pour la France, sauf à ravalier ses ambitions européennes, de solder le passé et le passif qui l'accompagne pour redonner toutes ses chances à l'avenir ? Et par quel autre moyen qu'inviter l'Allemagne à partager sa représentation permanente au Conseil de sécurité des Nations Unies ? Ce pas décisif ne serait-il pas préférable au faux-semblant entretenu à ce jour d'un siège supplémentaire, qui apparaît aussi illusoire que contradictoire ? Cette représentation unifiée constituerait certes une rupture, mais d'abord celle du nœud gordien qui nous piège aujourd'hui, tout en engageant la première étape effective d'une souveraineté européenne enfin crédible. La fusion charbon-acier n'avait-elle pas été aussi une rupture, en même temps que la première étape de l'intégration européenne ?

Soixante-dix ans après la déclaration Schuman de 1950, l'Union européenne en crise et son Conseil européen sans boussole sont plus que jamais à la recherche d'un nouveau souffle. Mais le Conseil européen n'aura guère de chances de retrouver une dynamique à l'appui d'une ambition, et l'Europe



---

une quelconque perspective de souveraineté, sans que le partenariat franco-allemand ait été non pas toiletté en surface mais refondé en profondeur, avec des pendules enfin remises à l'heure de part et d'autre du Rhin. Il y a déjà trente ans Mikhaïl Gorbatchev soulignait à Berlin même : « la vie punit celui qui vient trop tard » !

Bruno VEVER,  
vice-président d'Europe et Entreprises.

## EUROPE 28-1 = L'EUROPE EN MODE PLAY

François-Xavier BELLEST

---

### Une Europe détricotée...

Bientôt une année nous sépare des dernières élections européennes... Les résultats ont donné quelques sueurs froides devant la montée des extrêmes... Depuis, relâche, sauf que toutes les têtes se sont tournées vers le Royaume-Uni. Pour la première fois de son histoire, l'Union Européenne a connu la sortie d'un de ses membres. Le Royaume-Uni aura passé 47ans d'un mariage houleux après plus de trois ans de débats acrimonieux, et trois reports de divorce. Et le psychodrame n'est pas terminé pour autant.

Bon nombre d'acteurs s'interrogent sur le devenir de leur identité (émigrés et immigrants), sur leur éducation (quid des Erasmus !), de leurs frontières (Gibraltar, Irlande,...), d'une amputation de la contribution au budget (14% du PIB en moins), de sa population (66 millions d'habitants en moins). Si le Royaume-Uni était un acteur économique majeur de l'UE, il échangeait moins que la moyenne des pays membres de l'UE.

### Divorce prononcé...

Le Parlement britannique a définitivement adopté l'accord qui dégage la voie à la sortie historique du Royaume-Uni de l'UE. Dans la foulée, Sa Majesté la reine Elisabeth II a donné son assentiment royal au texte réglant les modalités de sortie de l'UE du Royaume-Uni. Cet assentiment fait force de loi. Ensuite le Parlement européen a ratifié à une large majorité le traité de retrait fixant les modalités du divorce entre le Royaume-Uni et l'UE. Les élus ont donné leur accord, par 621 voix pour et 49 contre. Treize eurodéputés se sont abstenus. Il s'agissait alors de la dernière étape majeure dans la ratification de l'accord. Si cet accord vise à garantir une rupture en douceur entre Royaume-Uni et Europe, il est prévu une période de transition jusqu'à fin 2020, durant laquelle le Royaume-Uni et l'Union Européenne négocieront leur relation future, notamment en matière de commerce. Boris Johnson souhaite aller très vite sur cette transition –durant laquelle les Britanniques continueront d'appliquer les règles communautaires (et d'en bénéficier). Cependant, durant cette période, ils ne siégeront plus dans les institutions. Les Britanniques n'auront plus droit de parole... !

### Après le divorce, nouvelles fiançailles en perspective...

Pendant cette période transitoire, le Royaume-Uni et l'Union Européenne vont alors devoir trouver une solution équitable dans leur future relation commerciale. Et cela ne va pas être une mince affaire ! En effet, le Royaume-Uni va entrer dans le système des Accords de Libre Echange (ALE) et lorsque l'Union Européenne entreprend des négociations, cela s'en va pour des années.

### Accord de Libre Echange, le retour avec les 27...

Si tout paraît clair pour les fonctionnaires-experts européens, les entreprises européennes, premières concernées, se perdent dans les processus des politiques commerciales. A ce stade, il est bon de rappeler que ladite politique commerciale de l'Union européenne est une politique communautaire, exclusive et emmenée par les représentants de l'Union Européenne pour le compte des 27 Etats membres. Elle vise normalement à

développer le commerce extérieur de l'UE. Seulement le seul interlocuteur en interne comme en externe est la Commission. En effet, c'est bien la Commission est qui est seule négociatrice au nom des 27 ! Sans vision et sans stratégie, la politique commerciale de l'UE vise à conclure le plus d'accords possibles, tout azimut..., sans vraiment réfléchir aux conséquences dans le devenir de tels accords.

Cependant, ce qui est complexe est la manière dont les exceptions aux règles ont gérées. Ainsi, les États membres n'ont pas le droit de parole sur les négociations. Ils n'y assistent pas, mais restent cependant présents aux organisations comme l'OMC. La logique aurait été qu'au sein de l'OMC, cela soit l'Europe qui interfère avec les non-européens, mais non.

Revenons à la politique commerciale de l'UE... Pour complexifier les choses, les États membres ont un droit de parole à titre national et non-européen, et disposent de la possibilité d'ouvrir des négociations avec les pays tiers (adoption de mandat) et la possibilité de conclure des accords négociés (art. 218).

A ce jour, des accords de libre-échange sont entrés en vigueur en 2019 avec le Japon (février), Singapour et le Viêt Nam suite aux négociations de 2007 avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est. Le CETA (avec le Canada) est également entré en vigueur en septembre dernier. Avec le Mexique, il semblerait que l'Europe verrait le bout du tunnel en 2020, tout comme le Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay) dont les négociations conclues en juin 2019 devrait également aboutir. Pour le Chili, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, les négociations sont toujours en cours en vue de moderniser l'actuel ALE. Et avec les Britanniques, cela risque de durer. Boris Johnson veut un bouclage à fin d'année 2020. Cela va le décoiffer de comprendre que plusieurs années seront nécessaires...

### **Europe, sans accords entre les « autres » grandes puissances...**

Sur le plan de l'Entreprise, et c'est notre sujet principal à E&E, l'un des derniers exemples en matière de prise de position est son impuissance d'être un joueur majeur dans les guerres commerciales.

Le dernier épisode à date est la trêve entre les États-Unis et la Chine. Ainsi la crainte de l'Union Européenne est de voir ses entreprises (européennes) victimes de l'accord conclu entre Washington et Pékin. Dans le bras de fer qui oppose les États-Unis et la Chine, cette dernière s'est engagée à acheter pour 200 milliards de dollars de produits et services US sur ces deux prochaines années. D'ailleurs, Joerg Wuttke, président de la Chambre de commerce européenne en Chine, souligne dans la presse : « *Washington dicte à la Chine ce qu'elle devrait acheter aux Etats-Unis. L'accord réécrit les règles de la mondialisation et crée une distorsion du marché à une échelle sans précédent.* ». En cela, quelle sera la place des entreprises non-américaines qui exportent ou sont présentes en Chine ?

### **Complexe Europe avec la souveraineté des Etats membres...**

Lors du dernier Davos, la rencontre entre Donald Trump et Ursula von der Leyen, nouvelle présidente de la Commission européenne, a été cordiale devant les médias, mais acérée hors médias. Le projet de loi d'un des États membres, la France, de taxer les GAFAs et autres grands du numérique fait sortir de ses gonds le président Trump... qui pense déjà à taxer le secteur automobile européen et fusiller les produits français. En parallèle de ces menaces, l'Union Européenne et les Etats-Unis devraient trouver un accord commercial, mais sur quelles bases ? C'est être, quelque part, un peu antieuropéen de faire cavalier seul sur de tels enjeux...

### **Posture indéfinie = neutralité assurée...**

Et si la gestion d'un ALE avec le Royaume-Uni risque d'être tendue, la diplomatie britannique risque de s'en

venir jouer les trouble-fête dans les dossiers en cours. Ainsi, lors du sommet sur la crise libyenne organisé à Berlin par Angela Merkel. Dans la majorité des médias, l'on parle d'une victoire de la chancelière allemande, non de l'Europe. Question de sémantique me direz-vous, sauf que le lectorat se dit « où est l'Europe ? ». « Serait-ce donc la seule Allemagne qui a pris la décision de réunir une dizaine de dirigeants et quelques organisations internationales pour jeter les bases d'une paix durable en Libye » ? Le plus surprenant, toujours dans les médias, il est fait mention que l'Europe est revenue au centre du jeu par ce sommet (une note positive, donc !), mais sans garanties sur la suite du processus de paix (une note négative, donc !). Le jour où les Britanniques s'interposeront dans ce genre de sommet, cela risque d'être assez comique sur le plan diplomatique...

Je ne cesse de répéter que l'Europe, l'UE, la Commission devrait se munir d'un service de communication et de Relations Presse pour communiquer ses positions, ses prises de paroles et ses actions, non laisser cela aux Etats membres.

### **Cyber-sécurité et défense à 27...**

Autre sujet de préoccupation entre les Etats-Unis et la Chine, l'Europe ne dispose pas, aujourd'hui, d'alternative aux systèmes infonuagiques nord américains et chinois. Tous les deux ont la technologie que l'Europe ne possède pas. Qu'attend donc l'Europe pour occuper la place ? Les États membres en tant qu'entité nationale n'ont pas la technologie, l'expertise et les moyens pour se défendre seul face à ces mastodontes. Par contre, c'est bien le rôle de la Commission européenne de s'emparer de l'affaire et de mettre les moyens pour parer à ce vide. L'on s'en rend compte avec le souci de déploiement de la 5G avec les mystères qui entourent la technologie de Huawei, qui est au centre d'une warteck entre les Etats-Unis et la Chine. Si l'Europe interdit Huawei, c'est faire le jeu de Trump. Dans le cas contraire, c'est accepter le danger Xi... Et le temps compte...

D'un point de vue géopolitique, le Brexit aura un lourd coût pour l'Europe, puisque, avec la France, le Royaume-Uni était jusqu'au 31 janvier l'un des deux pays membres de l'UE à être une puissance nucléaire militaire et à avoir un siège de membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU.

### **Europe... le temps t'est compté...**

L'Europe est à l'image d'un sablier..., le temps s'écoule, le sable passe... et arrivé à la forme étriquée, l'Europe se réveille... il est trop tôt, il est trop tard, patatra, l'Europe a encore raté le coche..., laissant la place aux « autres » grands de la planète... So, à quand un grand deal européen qui replace les citoyens européens, les entreprises européennes au cœur de sa vision ? L'espoir s'en viendra probablement de la nouvelle équipe de la nouvelle Commission. Et cela ne s'est pas fait attendre longtemps. L'un des grands projets de la Commission européenne cette année 2020 est le Pacte vert, qui devrait être précisé petit à petit dans l'année. L'objectif ? S'engager vers la neutralité carbone pour 2050, et être prêt pour la COP26 de Glasgow (Royaume-Uni) en novembre, destinée à être la conférence climatique la plus importante depuis la COP21 de Paris. Et l'Europe compte bien reprendre la parole.

### **Europe allégée, ta nouvelle commission ne peut que s'envoler...**

Avec un État membre en moins, un fait historique dans l'histoire de la construction européenne, l'on pourrait s'attendre au pire. D'ailleurs, avec le départ du Royaume-Uni, l'on aurait pu s'attendre à une « déconstruction européenne » ! Que nenni ! Ce n'est pas parce que cet État quitte l'Europe que l'Europe est en débâcle, bien au contraire ! L'on pourrait croire l'Europe à la peine. Les premiers pas de la nouvelle Commission semblent



---

augurer du bon pour notre Europe. Même avec un Parlement politiquement fragile, les enjeux sont bien présentés, notamment avec les priorités de faire face aux changements climatiques et technologiques. Première femme à ce poste, la dirigeante issue du Parti populaire européen (PPE conservateur) Ursula von der Leyen a présenté en fin d'année une équipe de choc, avec un nombre record de femmes (13 sur 27).

C'est une occasion unique de relancer la construction européenne. D'ailleurs, la Commission européenne lancera en cette année 2020 une Conférence sur l'avenir de l'Europe, afin de déterminer les grands axes d'amélioration de l'Union. Parlement européen, Conseil européen, Conseil de l'UE, mais aussi citoyens européens seront impliqués dans ce projet qui devrait courir jusqu'en 2022. L'Europe est en mode play !

François-Xavier BELLEST,  
Sémiologue, administrateur d'Europe et Entreprises.





---

## Informations sur l'Association

### Nouveau CA et nouveau bureau :

#### Le conseil d'administration

François Xavier Bellest,  
Dominique Bertrand,  
Dominique Bobillon,  
Agnès Colonval \*,  
Xavier Grosclaude,  
Nathalie Lasnier,  
Christophe Lefèvre\*,  
Sophie Marie\*,  
Magdalena Martin,  
Markus Schmidt,  
Bruno Vever,  
Carmen Rubia\*.

*\*nouveaux élus*

#### Le bureau

**Président** : Dominique Bertrand  
**1<sup>er</sup> Vice-président** : Markus Schmidt  
**Vice présidente** : Magdalena Martin  
**Vice président** : Bruno Vever  
**Secrétaire générale** : Sophie Marie  
**Trésorier** : Dominique Bobillon  
**Délégué général** : Philippe Laurette.

---

### EUROPE & ENTREPRISES

Association loi 1901  
Maison de l'Europe de Paris  
29 avenue Villiers  
75017 Paris

[www.europe-entreprises.com](http://www.europe-entreprises.com)

**Président, Directeur de la Publication** :

Dominique Bertrand

**Rédaction** : [entreprise\\_europeenne@yahoo.fr](mailto:entreprise_europeenne@yahoo.fr)

**Rédacteur en chef** : François-Xavier Bellest

**Éditorialiste** : Bruno Vever

**Production** : Europe & Entreprises

**Numéro ISSN** : 1638-6094

*Europe & Entreprises est un lieu de rencontre, d'information et de débats sans tabous sur l'Europe.*



EUROPE & ENTREPRISES  
Association for euro-entrepreneurs

*Lettres d'Europe et Entreprises – Février 2020 – n°81*